

# MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROPE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

## RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2016

**Myria** Asset Management  
GROUPE UFF

**MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS  
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

# SOMMAIRE

<b>Acteurs .....</b>	<b>3</b>
<b>Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...</b>	<b>4</b>
<b>Autres informations.....</b>	<b>10</b>
<b>Rapport d'activité.....</b>	<b>11</b>
<b>Rapport certifié du commissaire aux comptes .....</b>	<b>14</b>
<b>• Comptes annuels</b>	
- Bilan Actif	
- Bilan Passif	
- Hors-Bilan	
- Compte de Résultat	
<b>• Annexes aux comptes annuels</b>	
- Règles et méthodes comptables	
- Evolution de l'actif net	
- Compléments d'information	
<b>• Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif au 30 septembre 2016.</b>	

# Acteurs

## **Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421  
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039  
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

## **Dépositaire : CACEIS Bank France**

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722  
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)  
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

## **Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration**

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481  
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

## **Commissaire aux comptes : CABINET COREVISE, représenté par Fabien CREGUT**

26 rue Cambacérès - 75008 PARIS - FRANCE

# Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

**FORME JURIDIQUE** : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

**FONDS MULTI-PARTS** : Non

**CODE ISIN** : FR0013028339

**CLASSIFICATION** : Actions des pays de l'Union Européenne

**AFFECTATION DES RÉSULTATS** : Capitalisation

## **OBJECTIF DE GESTION**

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer la performance de son investissement est l'indice MSCI Pan Euro. L'indice est un indice actions établi par Morgan Stanley Capital International Inc., exprimé en euros et calculé sur les cours de clôture (dividendes réinvestis). Cet indice est représentatif de l'évolution des principales valeurs boursières de l'Union Européenne. Toute information complémentaire sur la méthode de calcul de cet indice peut être obtenue par l'investisseur sur le site : [www.msci.com/euro](http://www.msci.com/euro).

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

## **INDICATEUR DE RÉFÉRENCE**

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer la performance de son investissement est l'indice MSCI Pan Euro. L'indice est un indice actions établi par Morgan Stanley Capital International Inc., exprimé en euros et calculé sur les cours de clôture (dividendes réinvestis). Cet indice est représentatif de l'évolution des principales valeurs boursières de l'Union Européenne. Toute information complémentaire sur la méthode de calcul de cet indice peut être obtenue par l'investisseur sur le site : [www.msci.com/euro](http://www.msci.com/euro).

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

## **STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT**

L'OPCVM, éligible au PEA, est spécialisé dans la gestion d'actions de sociétés cotées des pays de l'Union Européenne.

Les titres seront sélectionnés à la libre appréciation de l'équipe de gestion. Ainsi, la sélection de titres est réalisée sur la base d'un processus en deux étapes :

- L'équipe de gestion mène, dans un premier temps, une analyse quantitative des émetteurs des titres de l'univers (actions cotés sur les marchés de l'Union Européenne) en vue d'apprécier :
  - leurs fondamentaux comme notamment la croissance prospective du Chiffre d'Affaires et des bénéfices, leur rentabilité et le momentum de révision des estimations de bénéfices par les analystes (hausse, stabilité ou baisse) ;
  - leur valorisation relative au marché et historique ;
  - leur rendement sur dividende.

- Dans un second temps, le gestionnaire évalue pour chaque émetteur de titre son potentiel de valorisation, ses perspectives de croissance, les risques attachés à son activité et la qualité de sa communication financière.

L'équipe de gestion apporte une attention particulière à la liquidité des titres en suivant les indicateurs tels que le flottant et les volumes moyens négociés.

La pondération de valeurs dans le portefeuille est déterminée selon les convictions de l'équipe de gestion, sans tenir compte de la composition de l'indicateur de référence.

L'actif net du fonds sera en moyenne exposé :

- de 90 à 110% aux actions dont 20% maximum en actions de petite capitalisation (inférieure à 500 Millions d'euros)
- de 0 à 10% en instruments du marché monétaires dont les émetteurs relèveront des pays de l'union européenne, du secteur public ou privé et sans contrainte de notations, pour la rémunération de la trésorerie.

Les produits dérivés seront utilisés à des fins de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage en fonction des anticipations du gérant. Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode de l'engagement. Le niveau maximal de l'engagement de l'OPCVM ne pourra dépasser une fois son actif net.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays européens. La couverture du risque de change sera réalisée selon une approche discrétionnaire. L'exposition du FCP au risque de change pourra cependant être égale à 50% de l'actif net maximum en fonction des anticipations du gérant.

Le Fonds pourra être investi jusqu'à 10% de son actif net en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement et en FIA de droit français.

La gestion pourra également investir dans les OPC promus ou gérés par la société de gestion.

### **PROFIL DE RISQUE DU FCP**

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

#### ➤ **Risque actions**

Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP pourra investir sur des valeurs de petite et moyenne capitalisation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

#### ➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

La performance du FCP dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant, de l'allocation d'actifs faite par ce dernier ainsi que de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres ou les marchés les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. En cas de mauvaise anticipation du gérant, la valeur liquidative peut baisser.

#### ➤ **Risque de perte en capital**

Le risque de perte en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi.

- **Risque de liquidité**  
L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.
- **Risque de couverture**  
Il existe un risque que la couverture ne soit pas optimale, entraînant une baisse de la valeur liquidative du fonds.
- **Risque de surexposition**  
Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille de l'OPC pourra être en situation de surexposition sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.
- **Risque de change**  
Étant donné que le FCP investit dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur sera exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

### **Autres risques accessoires**

- **Risque de crédit**  
La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.  
L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de cet OPC susceptible d'investir en titres spéculatifs, ce qui peut accroître le risque de crédit.
- **Risque de taux**  
En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance pourra baisser, et par conséquent faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une augmentation de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.
- **Risque de contrepartie**  
Dans la mesure où la société de gestion peut effectuer des opérations de gré à gré, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

### **GARANTIE OU PROTECTION**

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

### **COMPOSITION DE L'ACTIF**

- **Les actifs hors dérivés intégrés**  
Actions et titres donnant accès au capital  
Le portefeuille sera exposé au minimum à 60% et à 110% au maximum en actions des pays de l'Union Européenne.  
En outre, le FCP étant éligible au PEA, il sera investi à tout moment au moins à 75% dans des actions des pays de l'Union Européenne répondant à cette réglementation.  
Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de tous types de taille de sociétés avec une prépondérance des moyennes et grandes capitalisations, soit à partir de 500 Millions d'euros. L'exposition aux petites capitalisations (inférieure à 500 millions d'euros) sera limitée à 20% du fonds. Ils seront admis à la négociation sur les marchés des pays de l'Union

Européenne et seront libellés en euro, les autres devises ne représenteront pas plus de 50% de l'actif net.

#### Titres de créances et instruments du marché monétaire

L'utilisation de ces instruments a pour unique but de rémunérer les liquidités présentes dans le fonds.

Le FCP pourra être investi jusqu'à 10% de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire (obligations à taux fixe, en obligations à taux variable, en obligations indexées sur l'inflation, en titres de créance négociables, en BMTN, en EMTN non structurés, titres subordonnés...) dont la durée de vie restant à courir lors de l'acquisition pourra être supérieure à six mois.

Les émetteurs sélectionnés relèveront des pays de l'Union Européenne. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé.

Ils pourront relever de toutes les notations. Les titres détenus seront libellés en euro ou en autres devises de pays de l'Espace Economique Européen.

Dans le cas où la société de gestion investirait sur des titres de créance ou des obligations en direct, elle procéderait à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission en sus de s'appuyer sur la recherche et les notations de crédit émises par les agence de notation.

Les titres de créance seront négociés sur un marché réglementé ou organisé.

L'OPCVM pourra avoir recours aux « trackers », OPC indiciels cotés.

#### Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de son actif net en parts ou actions :

- OPCVM de droit français
- OPCVM de droit européens
- Fonds de fonds
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étrangers

Le fonds pourra également détenir des OPC gérés par la société de gestion.

Ces OPC seront utilisés notamment pour gérer la trésorerie du FCP ou pour bénéficier d'une stratégie d'investissement correspondant à l'objectif de gestion du Fonds.

#### ➤ **Les instruments dérivés**

Le fonds pourra intervenir sur les instruments dérivés suivants :

##### Nature des marchés d'intervention

- réglementés
- organisés
- de gré à gré

##### Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- action
- taux
- change
- crédit

##### Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- couverture
- exposition
- arbitrage
- autre nature

#### Nature des instruments utilisés

- futures
- options
- swaps
- change à terme
- dérivés de crédit
- autre nature

#### Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- couverture
- exposition
- arbitrage
- autres

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal de l'engagement de l'OPCVM ne pourra pas dépasser une fois son actif net.

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- d'exposer le portefeuille aux marchés actions et/ou de taux et/ou de devises,
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises en cas de fluctuations subites des marchés.

Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Ils seront traités avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion.

#### ➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Ces opérations sont réalisées dans le but de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, des taux et des devises.

#### ➤ **Liquidités**

L'OPCVM pourra détenir des liquidités à titre accessoire, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs. Le prêt d'espèces est prohibé.

#### ➤ **Les dépôts**

L'OPCVM pourra avoir recours à des dépôts dans la gestion de l'allocation d'actif du Fonds, en complément des produits de taux d'intérêt en vue d'assurer la gestion de la trésorerie de l'OPCVM dans la limite de 20% de l'actif net. Il pourra employer jusqu'à 20% de son actif dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit.

#### ➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

#### ➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres. Il n'est donc pas susceptible de recevoir de garanties financières pour ce type d'opérations.

**CHANGEMENTS INTERVENUS**

Néant

**CHANGEMENTS ENVISAGÉS**

Néant

# Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

## **EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

## **LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Le choix des intermédiaires sera opéré en fonction de leur compétence particulière dans le domaine des actions, en raison :

- de la bonne exécution des ordres (liquidité de marché...)
- de leur capacité à présenter des sociétés
- de leur participation aux placements privés et introductions en Bourse
- de la qualité de leur recherche
- du bon dénouement des opérations

Enfin, leur capacité à traiter des blocs sur les petites et moyennes valeurs est aussi un élément fondamental du choix de l'intermédiaire.

## **RISQUE GLOBAL**

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

## **CRITÈRES ESG**

Compte tenu de la nature des stratégies d'investissements mises en œuvre par la société de gestion, à savoir la sélection de gérant dans le cadre de la multi gestion, le choix des sous-jacents utilisés n'est pas dicté ni contraint par la prise en compte de critères ESG.

## **POLITIQUE DE DISTRIBUTION**

Seules les parts D donnent droit à distribution du résultat net affecté à cette nature de parts, les autres parts émises par l'OPC sont des parts de capitalisation du résultat net.

## **RÈGLES D'INVESTISSEMENT**

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

# Rapport d'activité

## **LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM.**

### **OCTOBRE 2015 - SEPTEMBRE 2016**

Grâce aux multiples messages de soutien des banques centrales, les marchés actions ont connu un fort rebond sur le mois d'octobre après un été agité. Mario Draghi a annoncé que la BCE était prête à faire tout pour que la politique monétaire soit efficace. La Chine continue de soutenir son économie en baissant à nouveau ses taux directeurs et de son côté, la FED a décidé de ne pas relever ses taux directeurs mais Janet Yellen a rassuré les marchés sur la bonne santé de l'économie américaine en indiquant que les risques baissiers en provenance du reste du monde sont moindres. Ainsi, la porte reste ouverte quant à un possible relèvement des taux en décembre. En Europe, les résultats publiés par les entreprises au troisième trimestre sont contrastés, mais l'impact du ralentissement chinois sur ces derniers s'avère, à ce stade, moins pénalisant qu'attendu. Outre-Atlantique, les publications rassurantes des résultats des grandes firmes technologiques confirment la bonne santé des entreprises de l'économie digitale, malgré le ralentissement de la croissance et la hausse du Dollar.

Sur le mois de novembre, les actions européennes affichent des performances toujours en hausse et 75% de l'effondrement du mois d'août a été effacé, tandis que les marchés américains sont tout proches des plus hauts historiques. La clarification de la position de la Réserve Fédérale Américaine, les chiffres macroéconomiques très constructifs de part et d'autre de l'Atlantique, et une BCE prête à tout pour susciter plus d'inflation (et en filigrane plus de croissance), sont autant d'éléments qui ont contribué à rassurer les marchés financiers. Par ailleurs les effroyables attentats de Paris, les pires depuis la Seconde Guerre Mondiale, n'ont pas fait trembler les marchés qui ont préféré se focaliser sur les perspectives économiques de long terme. Sur le front des obligations, les annonces faites par les banquiers centraux ont très nettement bénéficié aux emprunts d'états ou privés européens. En revanche, les obligations d'états américaines ont été pénalisées par les anticipations de remontée des taux directeurs tandis que le segment du haut rendement a subi de plein fouet le retour du prix du pétrole sur les plus bas de l'année (environ 15% du marché).

Une fois n'est pas coutume, le mois de décembre a été décevant. Alors que les marchés attendaient encore beaucoup des banquiers centraux, la BCE, après avoir promis des mesures très ambitieuses tout au long du mois de novembre, a douché les espoirs des intervenants en se contentant d'abaisser de 0,10% le taux des dépôts sans amplifier son action d'assouplissement quantitatif. De son côté, La Fed a annoncé comme prévu un relèvement symbolique de ses taux directeurs, assorti d'un ton conciliant pour ses intentions en la matière en 2016. Cette première depuis 2006, si elle a été bien accueillie le jour de l'annonce, a commencé de faire vaciller les marchés américains sur la deuxième partie du mois. Par ailleurs, les prix du pétrole ont connu de nouveaux plus bas, faisant planer un doute sur la santé financière du secteur et des pays exportateurs ; en conséquence, les primes de risques sur le marché des emprunts à haut rendement aux USA, qui comporte 13% d'émetteurs liés au pétrole, et dans une moindre mesure en Europe, ont continué de s'écarter. En janvier 2016, les actions européennes ont continué de baisser dans le sillage du pire mois de décembre que l'on a connu depuis 13 ans et les investisseurs se sont focalisés sur l'ampleur du ralentissement de la croissance en Chine. A ce propos, si l'on observe la chute vertigineuse du prix du baril du pétrole, les marchés de matières premières pensent que c'est plutôt un arrêt brutal de l'économie chinoise qui est en train de se produire, ce qui a entraîné des baisses supérieures à 20% sur les marchés actions de Shanghai et Shenzhen. D'autre part, en Europe, la BCE a tenté le 21 janvier 2016 d'effacer le souvenir catastrophique de sa précédente conférence de presse, et a réitéré qu'elle ferait tout ce qui est en son pouvoir pour ancrer les anticipations d'inflation aux alentours des 2%, tandis qu'aux USA, la remontée du taux directeur de la FED reste mal comprise.

Les actions européennes continuent de baisser au mois de février, alors que les doutes sur la soutenabilité de la croissance mondiale se font de plus en plus pressants. En effet, l'effet papillon de la remontée du taux directeur se fait toujours sentir, tandis que les chiffres macroéconomiques montrent

des signes de ralentissement important dans l'industrie. Par ailleurs, si la Chine semble être moins sur le devant de la scène, ce sont les pays producteurs de pétrole qui ont mené la danse au mois de février, alors qu'ils cherchent des solutions pour stabiliser le prix du baril d'or noir. Néanmoins, un accord global semble très hypothétique, l'Iran souhaitant remonter sa production à 1 million de baril/jour, profitant de son retour en grâce aux yeux de la communauté internationale. Dans ce contexte toujours très incertain, les marchés européens subissent de surcroît les risques de Brexit, qui va sans doute animer les prochains mois boursiers. Enfin, les remous sur les banques semblent démontrer que la stratégie des taux négatifs pourrait se révéler mortelle à terme. Sur le mois écoulé, peu de thématiques parviennent à tirer leur épingle du jeu, et ce ne sont que les marchés obligataires d'état et exposés au dollar US qui affichent une performance proche de l'équilibre.

En mars, on peut constater que les actions européennes se sont redressées depuis la mi-février même si les indices sont toujours significativement négatifs depuis le début de l'année. Néanmoins, les discours et actions des banquiers centraux ont été relativement bien accueillis par les marchés. Notamment, le marché du crédit a très fortement rebondi suite à l'annonce par la BCE de son intention d'acheter des emprunts privés. Du côté des USA, la remise en cause du rythme précédemment évoqué de remontée des taux d'intérêts a poussé les indices également à la hausse, le Dow Jones affichant désormais un gain marginal en dollars. Sur le front des devises, l'euro s'est fortement apprécié après que Mario Draghi a évoqué le fait que la politique de taux négatifs était probablement arrivée à son terme. Enfin, on peut noter le rebond très rapide des marchés émergents, qui ont été tirés par la performance de l'Amérique Latine, au premier rang duquel le Brésil, qui profite du rétablissement des prix du pétrole. Enfin, les emprunts d'Etats souverains continuent sur leur lancée, le soutien à la classe d'actifs que constitue l'assouplissement quantitatif de la BCE étant toujours un thème privilégié par les opérateurs.

En avril, le rebond des marchés d'actifs risqués entamé depuis mi-février s'est poursuivi. Cependant cette progression est loin d'être homogène et cache une forte disparité quand on analyse les performances des différents secteurs et styles. Ainsi en Europe, seulement la moitié des secteurs participent à cette hausse. Pour une performance de +1.17% de tout l'indice Stoxx 600 Europe on enregistre une progression de +13% pour les actions du secteur des matériaux de base, +8% pour celles du secteur de l'énergie ou encore +5% pour le secteur bancaire. A contrario, certains secteurs sont brutalement vendus par les investisseurs comme la technologie et les medias qui affichent des performances fortement négatives avec -5% et -3.6%, respectivement. Sur le plan macro, on note une amélioration de la perception de l'activité économique aux Etats-Unis et en Chine. Ceci éloigne, pour le moment les craintes d'un ralentissement brutal de la croissance mondiale, même si cette dernière peine à trouver une nouvelle dynamique plus robuste. Enfin, les banques centrales, ont réservé très peu de surprises lors des différents points de communication dans le mois. La seule exception fut la déception des marchés suite à la décision de statu quo adoptée par la Banque du Japon, malgré l'appréciation récente du yen.

En mai, après une première semaine en forte baisse sur les marchés d'actions européens, ces derniers se sont violemment redressés, rassurés paradoxalement par les minutes du dernier Comité de politique monétaire américain. En effet, dans le compte rendu de la dernière réunion de la FED, on a pu lire que les membres avaient la volonté de remonter à nouveau les taux d'intérêts en juin, du fait de risques moindres sur la croissance mondiale et de la robustesse de la croissance américaine. Ce changement de discours, attendu depuis longtemps, prouve que l'économie américaine n'a plus vraiment besoin de perfusion monétaire, qu'une politique de normalisation des taux d'intérêts est enfin possible et que les stigmates de la crise financière de 2007 - 2008 sont sans doute derrière nous. En conséquence, l'ensemble des classes d'actifs s'est globalement bien comporté, à l'exception notable des pays émergents, qui pâtissent du renchérissement du dollar.

Le mois de juin a été particulièrement douloureux pour l'ensemble des classes d'actifs, qui ont connu une baisse dramatique à partir du vendredi 24 juin, date de l'annonce des résultats officiels du Brexit. En effet, à partir de cette date, la devise britannique a vu sa valeur perdre plus de 10% par rapport au dollar américain, et les marchés des obligations des pays périphériques, de crédit et à haut rendement

ont vu leur prime de risque s'écarter de manière massive. Par ailleurs, les bourses mondiales ont perdu entre 5 et 10%, revenant proche de leurs points bas annuels, surtout en Europe et au Japon. Pourtant, après ce saut dans l'inconnu de la part des habitants de la perfide Albion, les autorités politiques tardent à activer le désormais célèbre article 50 du traité de Lisbonne, comme s'ils prenaient tardivement conscience du désastre économique et financier voté à 52% le 23 juin 2016. En conséquence, nous entrons dans une période d'incertitude qui pourrait, si rien n'est fait au niveau de l'Union européenne, perdurer au moins jusqu'au 2 septembre, date de l'entrée en fonction du nouveau premier ministre britannique. Enfin, dans ce contexte, les Banquiers centraux vont devoir coordonner leurs efforts pour donner des raisons d'espérer aux opérateurs financiers, et il est raisonnable de penser que les futures hausses des taux de la Réserve fédérale américaine seront au mieux repoussées jusqu'en 2017.

Néanmoins, le mois de juillet a permis à l'ensemble des classes d'actifs risquées d'effacer financièrement les pertes du Brexit, excepté sur le front des devises, et notamment sur la Livre Sterling qui reste à niveau plancher par rapport à la plupart des autres devises. Les marchés ont été rassurés non seulement par les discours des banquiers centraux, par la nomination d'une nouvelle première ministre au Royaume-Uni, mais également par un enchaînement de records à Wall Street, du fait de résultats moins mauvais qu'anticipés. A cet égard, les banquiers centraux n'ont pas changé de politique monétaire, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis, même si la Fed n'a pas fermé la porte à une nouvelle hausse de son taux directeur d'ici à décembre 2016. Conséquence de ce statu quo, on note, du côté obligataire, que les rendements des emprunts d'Etats sont toujours territoires négatifs pour plus d'un tiers de l'encours, et que les intervenants s'habituent à cette anomalie financière

Une fois n'est pas coutume, le mois d'août 2016 a été très calme sur les marchés financiers. En effet, que ce soit sur le front des actions, des obligations ou des devises, l'ensemble des marchés sont restés dans des bornes de fluctuations très encadrées, et les volatilités se sont très largement repliées pour atteindre des niveaux de risques anticipés très faibles. Une nouvelle fois, on ne peut expliquer ce calme que par les actions et discours des banquiers centraux, qui tous affichent une volonté indéfectible de soutenir la croissance et de pallier les effets néfastes possibles du Brexit. De plus, la Banque centrale américaine adopte un ton relativement positif sur l'économie américaine, malgré des chiffres de croissance en demi-teinte ce qui a contribué à pousser Wall Street toujours plus hauts.

En septembre, les marchés ont évolué encore une fois en fonction des attentes et des annonces des banquiers centraux. En effet, les trois premières semaines du mois de septembre ont été marquées par les craintes d'un relèvement des taux d'intérêt aux USA, et la décision de status quo prise par la Réserve fédérale américaine a complètement éclipsé le changement de politique monétaire au Japon. En effet, M. Kuroda a indiqué vouloir contrôler l'ensemble de la courbe des taux japonaises, ce qui implique qu'il a désormais des marges de manœuvre illimitées pour imprimer autant de yens qu'il faudra. Ainsi, après avoir globalement corrigé, les marchés actions sont repartis à la hausse, le Nasdaq inscrivant un nouveau record historique. Sur le front des taux d'intérêts, le rendement du 10 ans allemand est revenu pour un laps de temps très court en territoire positif, mais a vite replongé après le discours de Janet Yellen. Enfin, les devises ont connu une fin de mois agitée, puisque si le yen s'apprécie de près de 2% par rapport au dollar, la livre sterling termine tout près de ses plus bas annuels.

### **Performances :**

Sur l'exercice arrêté au 30/09/2016, le fonds a réalisé une performance de -13,18% sur 10 mois, contre -7,92% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

# Rapport certifié du commissaire aux comptes



COREVISE

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

[www.rsmfrance.fr](http://www.rsmfrance.fr)

## **MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROPE**

**FONDS COMMUN DE PLACEMENT**

*Régi par le livre II du Code monétaire et financier*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil de surveillance de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, d'une durée exceptionnelle de 10 mois et 6 jours sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds commun de placement MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou par d'autres méthodes de sélection les éléments probants justifiant des montants et Informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

## II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous précisons que nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux fonds commun de placement, prévus par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 du 14 janvier 2014, ainsi que sur l'existence et l'évaluation des instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III – VERIFICATION ET INFORMATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion du fonds sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 10 janvier 2017

COREVISE  
Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Fabien CRÉGUT

Associé

## BILAN ACTIF AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>42 948 182,39</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>39 938 674,69</b>
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	39 938 674,69
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>
Négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00
<i>Titres de créances négo-ciables</i>	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00
Non négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>2 880 786,00</b>
OPCVM et FIA à voca-tion générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 880 786,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00
Fonds professionnels à voca-tion générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00
Autres organismes non européens	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>128 721,70</b>
Opérations sur un marché régle-menté ou assimilé	128 721,70
Autres opérations	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>311 291,79</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	311 291,79
<b>Comptes financiers</b>	<b>2 092 782,75</b>
<b>Liquidités</b>	<b>2 092 782,75</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>45 352 256,93</b>

## BILAN PASSIF AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016
<b>Capitaux propres</b>	
Capital	50 190 024,41
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00
Report à nouveau (a)	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-5 983 403,13
Résultat de l'exercice (a, b)	758 825,20
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>44 965 446,48</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>128 721,90</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>128 721,90</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	128 721,90
Autres opérations	0,00
<b>Dettes</b>	<b>18 568,06</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	18 568,06
<b>Comptes financiers</b>	<b>239 520,49</b>
Concours bancaires courants	239 520,49
Emprunts	0,00
<b>Total du passif</b>	<b>45 352 266,93</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

**HORS-BILAN AU 30/09/2016 EN EUR**

	<b>30/09/2016</b>
<b>Opérations de couverture</b>	
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>	
<b>Contrats futures</b>	
EUR DJE 600 BAN 1216	1 047 000,00
RP EURGBP Z6	4 271 118,07
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>	
<b>Autres engagements</b>	
<b>Autres opérations</b>	
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>	
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>	
<b>Autres engagements</b>	

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2016 EN EUR

	30/09/2016
<b>Produits sur opérations financières</b>	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	998 628,27
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Autres produits financiers	0,00
<b>Total (1)</b>	<b>998 628,27</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur dettes financières	7 876,83
Autres charges financières	0,00
<b>Total (2)</b>	<b>7 876,83</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>990 751,44</b>
Autres produits (3)	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	196 115,49
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>794 635,95</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-35 810,75
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)</b>	<b>758 825,20</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.  
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO  
La durée de l'exercice est de 10 mois et 6 jours.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;  
TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à Intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

#### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### **Opérations temporales sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### **Instruments financiers à terme :**

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### **Les swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisés dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0,50% TTC sur la part C.

#### **Frais de gestion variables**

Une commission de surperformance sera prélevée par la société de gestion.

La commission de surperformance est basée sur la comparaison sur l'exercice entre la performance de la valeur liquidative de l'OPCVM et la performance de son indice de référence (MSCI Pan Euro TR).

En cas de surperformance de l'OPCVM, le partage de la partie de la performance de l'OPCVM supérieure à celle de l'indice de référence s'effectuera sur la base de l'actif net de l'exercice à hauteur de 15% pour la société de gestion et 85% pour les porteurs.

Cette partie variable est comptabilisée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. Elle fait l'objet d'une provision, ou le cas échéant d'une reprise de provision en cas de sous-performance de l'OPCVM plafonné à hauteur des dotations, calculée à chaque établissement de la valeur liquidative.

Ces frais sont directement imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

La période de référence servant de base au calcul de la commission de surperformance, qui ne peut être inférieure à 12 mois, est l'exercice de l'OPCVM.

La commission de surperformance est prélevée annuellement à chaque fin d'exercice et le premier prélèvement interviendra le 30 septembre 2017.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Sommes Distribuables</b>	<b>Parts C</b>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2016 EN EUR

	30/08/2016
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>0,00</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	55 404 542,98
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 679 242,90
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 011 323,96
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 451 355,94
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	82 979,31
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 027 198,83
Frais de transactions	-915 172,06
Différences de change	-1 595 357,89
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-530 866,40
Différence d'estimation exercice N	-530 866,40
Différence d'estimation exercice N-1	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-128 721,90
Différence d'estimation exercice N	-128 721,90
Différence d'estimation exercice N-1	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	794 635,95
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00
Autres éléments	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>44 965 446,48</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>Actif</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Passif</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
<b>TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Hors-bilan</b>		
Opérations de couverture		
Actions	1 047 000,00	2,33
Change	4 271 118,07	9,50
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>5 318 118,07</b>	<b>11,83</b>
Autres opérations		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 092 782,75	4,65
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 520,49	0,53
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 092 782,75	4,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	239 520,49	0,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	CHF		DKK		GBP		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	3 594 365,68	7,99	430 280,81	0,98	3 285 415,61	7,31	265 195,69	0,59
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	155 487,89	0,35	0,00	0,00
Comptes financiers	596 520,15	1,33	5 458,07	0,01	898 628,03	2,22	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 520,49	0,53
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	4 271 118,07	9,50	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/09/2016
<b>Créances</b>	
Dépôts de garantie en espèces	287 036,27
Coupons et dividendes en espèces	14 255,52
<b>Total des créances</b>	<b>311 291,79</b>
<b>Dettes</b>	
Frais de gestion	18 568,06
<b>Total des dettes</b>	<b>18 568,06</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	56 069,5329	55 404 542,98
Parts rachetées durant l'exercice	-4 280,0000	-3 679 242,90
Solde net des souscriptions/rachats	51 789,5329	51 725 300,08

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2016
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	196 115,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

**Néant**

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

**Néant**

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2016
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/09/2016
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 880 786,00
	FR0000985558	AVIVA INV.MON.PART C FCP 4 DEC	2 880 786,00
Instruments financiers à terme			0,00

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat**

	30/09/2016
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	0,00
Résultat	758 825,20
<b>Total</b>	<b>758 825,20</b>

	30/09/2016
<b>MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROE</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	758 825,20
<b>Total</b>	<b>758 825,20</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/09/2016
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 983 403,13
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
<b>Total</b>	<b>-5 983 403,13</b>

	30/09/2016
<b>MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROE</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-5 983 403,13
<b>Total</b>	<b>-5 983 403,13</b>

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS  
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS  
EXERCICES**

	<b>30/09/2016</b>
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>44 965 446,48</b>
Actif net en EUR	44 965 446,48
Nombre de titres	51 789,5329
Valeur liquidative unitaire en EUR	868,23
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-115,53
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	14,65

### 3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
BAYER	EUR	9 500	849 585,00	1,89
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	35 000	522 200,00	1,16
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	5 000	605 000,00	1,35
SAP SE	EUR	7 000	566 440,00	1,26
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>2 543 225,00</b>	<b>5,66</b>
<b>DANEMARK</b>				
PANDORA A/S	DKK	4 000	430 280,81	0,98
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>430 280,81</b>	<b>0,98</b>
<b>ESPAGNE</b>				
DIA	EUR	144 900	798 543,90	1,78
FERROVIAL	EUR	44 862	850 134,90	1,89
GRIFOLS SA PREF	EUR	57 200	815 672,00	1,81
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>2 464 350,80</b>	<b>5,48</b>
<b>FRANCE</b>				
ACCOR	EUR	9 231	325 946,61	0,72
AIR LIQUIDE	EUR	10 850	1 035 632,50	2,29
AIR LIQUIDE DT SOUS	EUR	10 848	28 085,47	0,06
ALSTOM	EUR	38 000	894 710,00	1,99
ALTEN	EUR	9 000	560 160,00	1,25
ATOS	EUR	10 150	973 588,00	2,17
AXA	EUR	15 000	284 100,00	0,63
CARREFOUR	EUR	41 280	952 123,20	2,12
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	12 100	465 487,00	1,04
DANONE	EUR	7 254	479 126,70	1,07
DASSAULT AVIATION	EUR	873	862 131,15	1,92
ELIOR GROUP SCA	EUR	21 000	427 980,00	0,95
ENGIE SA	EUR	34 000	468 860,00	1,04
EURAZEO	EUR	9 450	487 998,00	1,09
EUROPCAR GROUPE	EUR	74 393	575 950,61	1,28
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	14 200	495 580,00	1,10
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 280	463 680,00	1,03
ICADE EMGP	EUR	14 000	972 020,00	2,16
IMERYS EX IMETAL	EUR	9 100	585 039,00	1,30
INGENICO	EUR	7 000	544 390,00	1,21
KAUFMAN & BROAD SA	EUR	20 000	735 200,00	1,64
LAGARDERE	EUR	30 700	695 815,50	1,55

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LISI EX GFI INDUSTRIES SA	EUR	28 000	689 640,00	1,53
MICHELIN CAT.B	EUR	9 500	935 370,00	2,08
NATIXIS	EUR	150 000	622 350,00	1,38
ORANGE	EUR	61 400	855 302,00	1,90
PARROT	EUR	13 567	129 836,19	0,29
SPIE SA	EUR	54 000	956 610,00	2,13
SR TELEPERFORMANCE	EUR	10 489	995 720,77	2,21
TECHNICOLOR ACT RGPT	EUR	100 761	612 223,84	1,36
TF1 - TELEVISION FRANCAISE 1 SA	EUR	86 484	746 356,92	1,66
TOTAL	EUR	22 350	942 499,50	2,10
TOTAL SA RTS 06-10-16	EUR	22 350	0,00	0,00
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	43 000	881 500,00	1,96
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>21 681 012,96</b>	<b>48,21</b>
<b>IRLANDE</b>				
RYANAIR HOLDINGS PLC	EUR	76 767	933 102,89	2,08
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>933 102,89</b>	<b>2,08</b>
<b>ITALIE</b>				
ENI SPA	EUR	20 000	256 400,00	0,57
OVS SPA	EUR	120 000	617 400,00	1,37
PRYSMIAN SPA	EUR	28 000	652 960,00	1,46
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>1 526 760,00</b>	<b>3,40</b>
<b>JERSEY</b>				
SHIRE	GBP	15 300	885 718,59	1,97
<b>TOTAL JERSEY</b>			<b>885 718,59</b>	<b>1,97</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
AIRBUS GROUP	EUR	15 200	818 368,00	1,82
FLOW TRADERS COOPERATIEF UA	EUR	15 000	406 200,00	0,90
GEMALTO	EUR	7 400	422 392,00	0,94
HEINEKEN	EUR	5 000	391 550,00	0,87
RANDSTAD HOLDING	EUR	10 000	405 500,00	0,90
REFRESCO GROUP NV	EUR	33 000	488 400,00	1,08
STMICROELECTRONICS NV	EUR	38 973	282 554,25	0,63
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>3 214 964,25</b>	<b>7,15</b>
<b>ROYAUME UNI</b>				
BAE SYSTEMS PLC	GBP	119 700	726 496,48	1,62
BURBERRY GROUP PLC	GBP	32 800	523 697,33	1,17
IMPERIAL BRANDS PLC	GBP	24 872	1 149 303,21	2,55
LIVANOVA	USD	5 000	265 196,69	0,59
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>2 664 893,71</b>	<b>5,93</b>

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>SUISSE</b>				
DORMA+KABA HOLDING	CHF	1 000	659 784,35	1,47
NESTLE NOM.	CHF	14 000	983 436,57	2,18
NOVARTIS AG NOMINATIF	CHF	12 500	876 347,79	1,95
ROCHE HOLDING AG	CHF	4 860	1 074 798,97	2,38
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>3 594 365,68</b>	<b>7,98</b>
<b>TOTAL Actions &amp; val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.</b>			<b>39 938 674,69</b>	<b>88,82</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>39 938 674,69</b>	<b>88,82</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
AVIVA INV.MON.PART C FCP 4 DEC	EUR	1 275	2 880 786,00	6,41
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>2 880 786,00</b>	<b>6,41</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>2 880 786,00</b>	<b>6,41</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>2 880 786,00</b>	<b>6,41</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>				
<b>Engagements à terme ferme</b>				
<b>Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé</b>				
EUR DJE 600 BAN 1216	EUR	150	-31 600,00	-0,07
RP EURGBP Z8	GBP	-34	-97 221,90	-0,22
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé</b>			<b>-128 721,90</b>	<b>-0,29</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-128 721,90</b>	<b>-0,29</b>
<b>TOTAL Instruments financiers à terme</b>			<b>-128 721,90</b>	<b>-0,29</b>
<b>Appel de marge</b>				
Appels de marges C.A.Indo en £ sterling	GBP	83 937,33	97 221,70	0,22
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	31 500	31 500,00	0,07
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>128 721,70</b>	<b>0,29</b>
<b>Créances</b>			<b>311 291,79</b>	<b>0,69</b>
<b>Dettes</b>			<b>-18 568,06</b>	<b>-0,04</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>1 853 262,26</b>	<b>4,12</b>
<b>Actif net</b>			<b>44 965 446,48</b>	<b>100,00</b>

<b>MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROE</b>	<b>EUR</b>	<b>51 789,5329</b>	<b>868,23</b>
------------------------------------	------------	--------------------	---------------